



À surveiller cette année : Tendances en droit et en affaires pour 2021

L'année 2020 n'a certes pas été de tout repos : la pandémie de COVID-19 a causé des perturbations qui ont surpassé celles de la crise financière de 2008 et dont les ramifications sur nos façons de travailler, de consommer, de communiquer, d'innover et de planifier n'ont pas fini de se faire sentir. Pour aider ses clients à s'orienter dans la nouvelle année et au-delà, BLG s'est penché sur les tendances, défis et occasions de l'heure :

- > **Élections américaines** : incidences sur le Canada
- > **Litiges** : une transformation accélérée
- > **Facteurs ESG** : des coulisses à l'avant-scène
- > **Technologies** : l'avenir est connecté
- > **Respect de la vie privée** : les enjeux d'un monde hyper connecté
- > **Soins de santé** : un paysage en mutation
- > **Chaînes d'approvisionnement** : assurer la résilience
- > **Immobilier** : de nouveaux enjeux se font jour
- > **Infrastructures** : synonymes de reprise économique
- > **Agro-industrie** : technologies et transformations
- > **Vaccins** : questions clés au Canada

Chez BLG, nous sommes vos avocats au Canada : une équipe intersectorielle de conseillers qui aident votre organisation à composer avec les défis et les possibilités, quels qu'ils soient. Pour en savoir plus sur l'une ou l'autre des tendances dont il est question dans le rapport, n'hésitez pas à communiquer avec les principaux contacts dont les noms sont fournis dans chaque article.

Élections américaines : incidences sur le Canada

Après des élections présidentielles tumultueuses qui ont finalement donné la victoire à Joe Biden, dont l'investiture est prévue le 20 janvier prochain, 2021 s'annonce en totale rupture avec les années précédentes. Au cours des années à venir, nous entrevoyons néanmoins un intérêt toujours aussi marqué pour les domaines suivants :



**Le commerce
transfrontalier**



**L'énergie et
l'environnement**



L'immigration

Commerce transfrontalier

Les États-Unis sont **le plus important partenaire commercial** du Canada. Sous la présidence de Joe Biden, **nous nous attendons à moins de protectionnisme** et à plus de discussions bilatérales sur les questions commerciales. Toutefois, la campagne d'incitation à « acheter américain » du président élu, qui vise à relancer l'industrie manufacturière aux États-Unis et à privilégier les produits d'origine nationale, pourrait avoir des répercussions sur un large éventail de fabricants canadiens.

Énergie et environnement

Lors de sa campagne, le président élu s'était fixé de grands objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment le retour des États-Unis dans l'Accord de Paris; le pays pourrait même faire pression diplomatiquement et économiquement sur d'autres États pour qu'ils lui emboîtent le pas. Joe Biden pourrait se servir des échanges commerciaux pour lutter contre les changements climatiques en imposant des droits sur les importations à haute teneur en carbone ou en mettant en place de nouvelles réglementations environnementales. De telles mesures pourraient nuire au secteur pétrolier et gazier canadien.

L'arrivée d'un vaccin viable au Canada et aux États-Unis a réorienté les conversations sur la reprise économique, compte tenu notamment de la forte interdépendance des deux économies. Bien que RSM Canada ait indiqué dans un rapport produit avant l'annonce d'un vaccin que nous pourrions avoir du retard sur nos voisins du sud, ce paradigme pourrait changer en fonction des protocoles de distribution du vaccin et de la réouverture des frontières.

Immigration

La position de Joe Biden sur l'immigration est plus favorable que celle de son prédécesseur. Il compte par exemple délivrer davantage de visas aux travailleurs hautement qualifiés, ce qui pourrait avoir une incidence sur les plans du Canada d'accueillir davantage de nouveaux citoyens dans les années à venir et relancer l'émigration du Canada vers les États-Unis.

Principaux contacts :

- > Alan Ross
aross@blg.com
- > Jesse Goldman
jgoldman@blg.com
- > Jennifer Archer
jarcher@blg.com
- > Bruce Lawrence
blawrence@blg.com
- > Steve Suarez
ssuarez@blg.com
- > David Henry
dhenry@blg.com
- > Robert Bonhomme
rbonhomme@blg.com
- > Brian Dingle
bdingle@blg.com

Domaines connexes :

- > Commerce international et investissements
- > Environnement
- > Immigration des gens d'affaires
- > États-Unis

Litiges : une transformation accélérée

La pandémie de COVID-19, jumelée à l'adoption croissante de diverses pratiques à l'échelle internationale, continuera de façonner le paysage juridique canadien. On prévoit notamment :



Des améliorations technologiques touchant le règlement des différends



Des répercussions au chapitre des actions collectives



Une popularité grandissante du financement de litiges par des tiers

Règlement virtuel de différends

Les plaidoyers en faveur d'une modernisation des règles des tribunaux pour assurer un règlement juste, rapide et équitable des différends ne sont pas nés avec la pandémie, mais les mesures de confinement qu'elle a rendues nécessaires ont catalysé la mise en place généralisée d'**innovations technologiques touchant le règlement virtuel de différends**.

À l'avenir, les dépôts continueront de se faire massivement sur des plateformes en ligne; la collecte électronique et la présentation virtuelle des éléments de preuve gagneront en popularité, tandis que le recours aux téléconférences et vidéoconférences, d'abord rendu nécessaire par la pandémie, deviendra une pratique officielle dans le cadre des litiges, médiations et arbitrages.

Actions collectives

La COVID-19 a donné lieu à des actions collectives dans de nombreux secteurs, tendance qui devrait perdurer jusqu'à la fin de la pandémie et même se poursuivre au-delà. Les secteurs et les recours suivants sont particulièrement visés :

- Actions en responsabilité délictuelle pour négligence
- Recours en matière de protection du consommateur
- Actions pour rupture de contrat dans le contexte de chaînes d'approvisionnement
- Réclamations contre des compagnies d'assurance refusant d'accorder la protection prévue
- Demandes présentées par des employés relativement à des questions de santé et de sécurité
- Demandes relatives à la protection de la vie privée et à la sécurité des données
- Contestations à l'encontre d'entités gouvernementales pour avoir présumément « causé un préjudice » ou « augmenté le risque de préjudice »

Financement des litiges

Le financement par un tiers est monnaie courante aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie; cette pratique devrait aussi se démocratiser au Canada. Si, auparavant, le droit canadien imposait des limites strictes aux possibilités de financer un litige, il a évolué de sorte que les ententes de financement par un tiers peuvent désormais ratisser plus large, prévoir davantage de souplesse et gagner en complexité.

Principaux contacts :

- > David Di Paolo
ddipaolo@blg.com
- > Cindy Clarke
cclarke@blg.com
- > Graham Walker
gwalker@blg.com
- > Rebecca Bush
rbush@blg.com
- > Anne Merminod
amerminod@blg.com
- > Craig Chiasson
cchiasson@blg.com
- > Anne Merminod
amerminod@blg.com

Domaines connexes :

- > Litiges
- > Actions collectives
- > Contestation de réclamations d'assurance
- > Faute professionnelle
- > Différends en matière d'emploi
- > Droit du travail et de l'emploi
- > Arbitrage international
- > Responsabilité du fait du produit
- > Différends en matière de cybersécurité

Facteurs ESG : des coulisses à l'avant-scène

Autrefois relégués au second plan, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« facteurs ESG ») qui s'inscrivent dans la responsabilité sociétale des entreprises sont désormais indispensables au succès de ces dernières. Englobant la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le leadership en matière de changements climatiques et la culture en milieu de travail, ils détermineront de plus en plus le rendement et la valeur à long terme d'une société. La nouvelle décennie sera donc caractérisée par :



**Des investissements
en matière d'ESG**



**Une redéfinition de la
gouvernance d'entreprise,
notamment en ce qui concerne
la communication d'information**



**Une attention toujours
plus grande envers
les répercussions des
changements climatiques
et les risques connexes**

Investissements en matière d'ESG

Les gestionnaires d'actifs et les investisseurs continuent de tenir compte des risques en matière d'ESG avant d'investir et se tournent vers les [Principes pour l'investissement responsable](#) pour favoriser la durabilité du système financier mondial.

L'importance des facteurs ESG a atteint de nouveaux sommets en 2020, lorsque BlackRock a décidé de prioriser la durabilité dans son processus décisionnel relatif aux investissements et que Brookfield a nommé Mark Carney au poste de vice-président et chef de l'investissement, fonds ESG et Impact.

Par ailleurs, un sondage mené en 2020 à l'échelle mondiale par McKinsey & Company révèle que 83 % des dirigeants et des professionnels de l'investissement prévoient un accroissement d'ici cinq ans de la valeur pour l'actionnaire apportée par les programmes touchant les facteurs ESG, et qu'ils sont prêts à déboursier davantage pour une entreprise qui affiche un bilan ESG positif.

Gouvernance d'entreprise

Si la gouvernance d'entreprise comme on la connaît restera certes un enjeu, notamment en ce qui concerne la qualité du conseil d'administration, la diversité, les droits des actionnaires et les structures incitatives visant la direction, les investisseurs et les conseils accorderont également la priorité aux questions environnementales et sociales. La communication d'information relative aux facteurs ESG évoluera au-delà des exigences habituelles de gouvernance, au moyen par exemple de nouvelles initiatives réglementaires visant les mandats et la rémunération des dirigeants afin d'assurer une plus grande diversité de genre au sein des conseils d'administration.

Répercussions des changements climatiques et risques connexes

Les entreprises doivent être conscientes du lien entre engagement des investisseurs et leadership ferme quant aux changements climatiques. En effet, les investisseurs tiendront de plus en plus compte des changements climatiques et des risques connexes au moment de voter; certains iront même jusqu'à s'opposer aux conseils d'administration des entreprises qui ne prévoient pas de politiques concrètes à cet égard.

Principaux contacts :

- > Lynn McGrade
lmcgrade@blg.com
- > John Vellone
jvellone@blg.com
- > André Dufour
adufour@blg.com

Domaines connexes :

- > Droit des sociétés et droit commercial
- > Gestion des investissements
- > Gouvernance d'entreprise

Technologies : l'avenir est connecté

La COVID-19 a révélé d'importantes failles dans nos systèmes, allant des protocoles de traçage des infections incohérents aux lacunes des chaînes d'approvisionnement. Comme la pandémie sévit toujours, la montée en popularité de la technologie connectée pourrait aider le Canada à prospérer à court et à long terme, notamment par l'entremise :



Des appareils connectés, qui pourront servir à des fins de planification et à freiner la progression du virus



Des véhicules autonomes (VA), qui optimiseront les livraisons, réduiront les risques pour la santé et atténueront l'incidence de l'interruption des chaînes d'approvisionnement



D'investissements dans les infrastructures technologiques, qui renforceront l'économie

Appareils connectés

Alors que le monde est dans l'attente d'une immunisation de masse et que de nombreuses régions sont frappées de plein fouet par la deuxième vague, la nécessité d'aménager rapidement des villes intelligentes est devenue une priorité. Les technologies des villes intelligentes comprennent des outils et des applications qui pourraient aider à la gestion d'une pandémie, notamment des **protocoles de traçage de contacts**, des **robots nettoyeurs**, des **capteurs de température** et d'autres **dispositifs propulsés par l'IA et les mégadonnées** (articles en anglais) pour surveiller et prévenir les éclosions.

VA

Si 2020 a été définie en grande partie par l'**entrée en scène des VA sur nos routes**, 2021 sera plutôt axée sur l'adaptation de ces derniers (occupés ou non) aux défis actuels. Au-delà des questions que soulève l'implantation à grande échelle des VA, les applications logistiques connexes – que ce soit sur la route, dans les airs ou dans les entrepôts – continueront de jouer un rôle dans l'atténuation de l'incidence des interruptions des chaînes d'approvisionnement.

Technologies connectées et reprise économique

Les technologies connectées dépendent intrinsèquement des infrastructures, secteur qui figure au cœur des plans de relance économique de tous les ordres de gouvernement. **L'investissement du Canada dans les technologies connectées** (articles en anglais) pourrait consolider la réputation du pays en tant que centre mondial de l'innovation et servir de moteur économique, pour autant que nous ne perdions pas de vue la protection de la vie privée.

Principaux contacts :

- > Edona Vila
evila@blg.com
- > Kevin McGivney
kmcgivney@blg.com
- > Robert Love
rlove@blg.com
- > Jason Howg
jhowg@blg.com
- > Patrice Martin
pmartin@blg.com

Domaines connexes :

- > Infrastructures
- > Technologies
- > Transport

Respect de la vie privée : les enjeux d'un monde hyper connecté

La numérisation de l'information se poursuit à un rythme effréné, ce qui entraîne certaines vulnérabilités en matière de protection des données et de respect de la vie privée. Ces éventuelles failles créent à leur tour des risques commerciaux, juridiques et d'atteinte à la réputation importants. Voici les aspects qui, selon nous, seront à surveiller :



La modernisation de la législation relative à la protection de la vie privée



Une croissance soutenue des technologies connectées



L'adaptation à un apprentissage à distance généralisé

Modernisation de la législation relative à la protection de la vie privée

Le projet de loi C-11, *Loi de 2020 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique*, récemment déposé pourrait changer du tout au tout la législation canadienne relative à la protection de la vie privée. S'inspirant des mesures de protection des renseignements personnels prises en Europe, il aurait pour conséquence de **refondre la législation canadienne relative à la protection de la vie privée** dans le secteur privé en améliorant la transparence et le contrôle des renseignements personnels détenus par les entreprises. Cette nouvelle législation aurait des effets considérables sur les entreprises et les consommateurs, lesquels auraient en effet davantage leur mot à dire sur la façon dont les entreprises gèrent leurs renseignements personnels et notamment le droit d'en obtenir la suppression. Le Commissariat à la protection de la vie privée aurait le pouvoir de rendre des ordonnances et les amendes infligées en cas de non-respect de la loi figureraient parmi les plus élevées des pays du G7.

Technologies connectées

Les technologies connectées recueillent, stockent et diffusent des données obtenues à partir de réseaux de systèmes, de capteurs et d'appareils. Compte tenu de la prise de conscience croissante des risques pour la vie privée que posent ces technologies (comme les compteurs électriques intelligents, les technologies au cœur des villes intelligentes et les appareils de technologie médicale portables) et de l'examen accru dont ils font l'objet, il est essentiel que les organisations comprennent les cadres juridiques et les pratiques optimales en place pour savoir comment aborder les questions soulevées par les technologies connectées et garantir leur propre sécurité.

Apprentissage à distance

En raison de la COVID-19, l'apprentissage a rapidement dû passer à distance. Si les plateformes de téléapprentissage existaient déjà avant la pandémie, leur utilisation généralisée dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire est tout à fait inédite. Alors que la seconde vague est bien amorcée, les **établissements scolaires devront évaluer et atténuer les risques** pour la sécurité et la protection de la vie privée.

Principaux contacts :

- > Éloïse Gratton
egratton@blg.com
- > Elisa Henry
ehenry@blg.com
- > Ira Parghi
iparghi@blg.com
- > Daniel J. Michaluk
dmichaluk@blg.com
- > Bradley Freedman
bfreedman@blg.com
- > François Joli-Coeur
fjolicoeur@blg.com

Domaines connexes :

- > Cybersécurité, respect de la vie privée et protection des renseignements personnels
- > Technologies

Soins de santé : un paysage en mutation

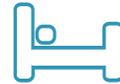
La pandémie de COVID-19 continue de remettre en question et de refaçonner la prestation des soins de santé au Canada. Selon nous, l'année 2021 sera caractérisée par :



**Une intégration
accrue des soins
numériques**



**Un intérêt croissant
pour les appareils de
surveillance médicale à
distance**



**Un besoin de plus en plus
marqué de maisons de
soins de longue durée
modernisées**

Soins numériques

La COVID-19 a donné lieu à une multiplication exponentielle des plateformes de soins numériques. Leurs applications concrètes, comme les évaluations médicales par télémédecine visant les résidents de collectivités reculées ou la prestation de soins aux personnes qui pourraient chercher à éviter les évaluations en personne, continueront de se démocratiser chez les patients et les praticiens et s'imposeront même de manière permanente dans certains cas.

Les soins numériques ne pouvant complètement remplacer les évaluations en personne, la normalisation des pratiques optimales fera l'objet d'une attention accrue, notamment en ce qui a trait aux risques.

Technologies médicales

Les technologies médicales ont **catalysé un changement de paradigme** dans les secteurs des sciences de la vie et des soins de santé. Si les entreprises de technologies médicales de petite et moyenne envergure auront encore des difficultés à mobiliser des fonds, nous observerons un intérêt de plus en plus marqué pour les technologies permettant d'effectuer des rendez-vous à distance et des suivis en temps réel. Il s'agit là d'une véritable bénédiction dans un monde où les lits d'hôpitaux sont comptés et où tout séjour dans un établissement de soins de santé s'accompagne d'un risque d'exposition à la COVID-19.

Soins de longue durée

La pandémie de COVID-19 a renforcé l'importance d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents des centres de soins de longue durée. De plus, elle a démontré la nécessité de mettre en place des maisons de soins de longue durée modernisées, ce qui pourrait mener au financement de nouveaux lits et à la construction de nouveaux établissements tant sur des terrains publics que privés. Compte tenu de l'importance récemment accordée aux soins interconnectés en Ontario, les maisons de soins de longue durée pourraient s'allier avec les fournisseurs de soins de courte durée. Les futures orientations de ce secteur seront sûrement marquées par les recommandations de la Commission ontarienne d'enquête sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée, présidée par le juge en chef adjoint Frank N. Marrocco. La Commission devrait rendre son rapport final d'ici le 30 avril 2021.

Principaux contacts :

- > Anna Marrison
amarrison@blg.com
- > Manoj Pundit
mpundit@blg.com
- > Kate Crawford
kcrawford@blg.com
- > Mélanie Champagne
mchampagne@blg.com

Domaines connexes :

- > Soins de santé
- > Cybersécurité, respect de la vie privée et protection des renseignements personnels
- > Technologies médicales

Chaînes d'approvisionnement : assurer la résilience

La COVID-19 continue de révéler la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales et de montrer l'importance d'assurer la souplesse et la résilience des réseaux logistiques du Canada. Les récentes perturbations ont mis en évidence la nécessité de régulièrement passer en revue l'état des chaînes d'approvisionnement afin d'en garantir la résistance, notamment en :



S'inspirant de réseaux d'approvisionnement qui ont fait leurs preuves pendant la pandémie



Tenant compte de l'omniprésence croissante du commerce électronique



Se renseignant davantage sur les enjeux commerciaux actuels

Réseaux d'approvisionnement à l'épreuve de la pandémie

La COVID-19 a mis en lumière la nécessité de considérer les chaînes d'approvisionnement dans leur globalité. Bien qu'aucun secteur n'ait été épargné par la pandémie, certains ont été affectés plus que d'autres en fonction de leur clientèle, des produits et des services qu'ils offrent, de leur structure organisationnelle et de la proportion de leurs travailleurs qui ont contracté la maladie. Ainsi, la vaste infrastructure logistique du Canada a tenu bon pendant la première vague : pendant que d'autres réseaux devaient composer avec des bouleversements et des retards, les secteurs du camionnage, du transport ferroviaire et du fret aérien ont à peine vacillé.

Commerce électronique

La pandémie a catalysé l'adoption généralisée du commerce électronique au Canada. Si les grands détaillants à l'infrastructure d'approvisionnement souple ont pu se tourner vers le commerce en ligne, de nombreuses petites et moyennes entreprises n'étaient naturellement pas prêtes à faire ce saut.

Le commerce électronique continuera de profiter aux entreprises bien établies s'étant dotées de propositions de valeur claires, et deviendra de plus en plus avantageux pour les plateformes axées sur les relations distributeur-détaillant et détaillant-consommateur.

Enjeux commerciaux

La pandémie a non seulement souligné l'importance de la souplesse des réseaux d'approvisionnement pour le commerce transfrontalier, mais elle a également confirmé la nécessité pour le Canada de s'attaquer aux barrières commerciales interprovinciales.

À plus grande échelle, les entreprises de toute taille devront porter attention à la façon dont le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020) touchera les réseaux d'approvisionnement dans les années à venir.

Principaux contacts :

- > Subrata Bhattacharjee
sbhattacharjee@blg.com
- > Graham Walker
gwalker@blg.com
- > Jesse Goldman
jgoldman@blg.com
- > Larry Elliot
lelliot@blg.com
- > Jean-Marie Fontaine
jfontaine@blg.com
- > Elisa Henry
ehenry@blg.com

Domaines connexes :

- > Transports
- > Technologies
- > Vente en ligne et commerce électronique
- > Commerce international et investissements

Immobilier : de nouveaux enjeux se font jour

Qu'il s'agisse de l'augmentation de la demande de propriétés résidentielles dans les petites localités ou de la kyrielle de locaux commerciaux inoccupés, la COVID-19 a perturbé de façon majeure le secteur immobilier sur tout le territoire canadien. En 2021, nous prévoyons :



**Une redistribution
des priorités des
propriétaires**



**Une persistance des
répercussions de la
pandémie sur
l'immobilier commercial**



**Une évolution des
programmes d'aide
gouvernementale**

Priorités des propriétaires

La COVID-19 a changé la donne sur les marchés de l'immobilier urbain en poussant certains citadins à réévaluer les aspects qui leur tiennent le plus à cœur entre surface habitable, valeur de la propriété et compromis au nom des avantages que procure une vie en ville. La pandémie a provoqué une augmentation de la demande à l'égard de propriétés résidentielles dans les petites localités et décuplé les besoins en logements abordables dans tout le pays. Le marché des immeubles en copropriété (condos) en ville subit un bouleversement majeur, car nombreux sont les travailleurs qui n'ont plus à se rendre au bureau et songent à investir dans un logement plus spacieux pour y aménager un espace de travail à domicile.

Immobilier commercial

Le passage brutal au travail à distance a fortement perturbé le marché de l'immobilier commercial et les entreprises qui servent les employés de bureau. De nombreux locataires d'espaces de bureau tentent de réduire la surface qu'ils louent, phénomène notamment observable sur le marché de la sous-location. À titre d'exemple, l'espace en sous-location à Toronto a quadruplé depuis la fin de 2019. Par ailleurs, nous prévoyons toutefois une pression à la baisse sur le marché de la location de bureaux et l'interruption de la construction de nouvelles tours à cette fin. Nombreux sont les locataires dont les espaces prévus pour des commerces de détail se retrouvent inoccupés en raison de locataires insolubles ou en défaut de paiement. Cette perte de revenus, qui prendra du temps à éponger, pousse ces propriétaires immobiliers à renégocier leurs contrats avec leurs prêteurs hypothécaires. Néanmoins, comme à toute chose malheur est bon, on note une forte demande à l'égard des propriétés industrielles, notamment des centres logistiques. Les propriétaires d'espaces industriels saisissent ainsi la balle au bond en augmentant les loyers et le prix de vente de leurs biens immobiliers.

Évolution des programmes d'aide gouvernementale

Les mesures d'allègement des loyers se sont avérées cruciales pour les entreprises qui traversent des difficultés financières en raison de la COVID-19. La **Subvention d'urgence du Canada pour le loyer**, qui a remplacé l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, vise à aider les entreprises, les organisations sans but lucratif et les organismes de bienfaisance canadiens qui ont subi des pertes financières en raison de la pandémie à payer leurs loyers et leurs prêts hypothécaires. Alors que nous luttons contre une virulente deuxième vague de la pandémie, nous nous attendons à ce que l'aide gouvernementale continue d'évoluer.

Principaux contacts :

- > David Longcroft
dlongcroft@blg.com
- > Marta O. Lewycky
mlewycky@blg.com
- > Catherine Guertin
cguertin@blg.com

Domaines connexes :

- > Immobilier commercial

Infrastructures : synonymes de reprise économique

Le secteur des infrastructures au Canada se trouve à un tournant : bien que soumis à une incertitude permanente en raison de la COVID-19, il doit absolument croître pour assurer la reprise économique du pays. Il faudra donc tenir compte :



Des nouveaux défis et des questions persistantes entourant l'industrie de la construction



De l'importance toujours plus grande des investissements publics



Des nouveaux enjeux en ce qui concerne les projets réalisés en partenariat public-privé (PPP)

Construction

Si les perturbations causées par la pandémie dans l'industrie de la construction ont varié en fonction de la province et du type de projet, le succès de la reprise dépendra de la sévérité des mesures d'arrêt adoptées par chaque province. On notera par exemple qu'en 2020, les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont imposé plus de restrictions à ce secteur que ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Les obligations contractuelles et les négociations se complexifieront, puisque les parties prenantes feront de plus en plus valoir des clauses de force majeure et de changement législatif. En outre, des régimes de paiements rapides continueront d'être adoptés pour assurer la circulation de l'argent dans l'ensemble du secteur.

Investissements publics

Bien que les occasions et les défis de l'heure pour le secteur des infrastructures diffèrent selon les provinces et le type de projet visé, le rôle crucial que jouera ce secteur dans les années à venir pour stimuler le développement économique a tout de même été souligné dans le [discours du Trône de 2020](#).

Soit, les programmes de relance gouvernementaux financeront des projets d'infrastructure prêts à aller de l'avant, mais les délais habituels propres aux projets de grande envergure et les éventuelles interruptions des chaînes d'approvisionnement compliqueront la donne.

Projets réalisés en partenariat public-privé

Les projets réalisés en PPP nécessitent d'intenses efforts de planification et l'injection d'une quantité extraordinaire de fonds de la part du public et du privé – tout un défi dans un contexte d'incertitude économique. Les gouvernements continuant d'insister sur l'importance des infrastructures pour soutenir l'économie, ils se tourneront vers les projets en PPP pour compléter leurs plans de relance. L'enjeu restera de trouver des entreprises canadiennes en mesure de participer aux appels d'offres visant les projets prioritaires.

Principaux contacts :

- > Patricia (Trish) Morrison
pmorrison@blg.com
- > Pitman Patterson
ppatterson@blg.com
- > Pascale Dionne
pdionne@blg.com

Domaines connexes :

- > Construction
- > Infrastructures
- > Contrats en PPP
- > Infrastructures publiques
- > Différends en matière de construction

Agro-industrie : technologies et transformations

L'agro-industrie, qui fait partie intégrante du tissu économique, social et technologique du Canada, doit composer avec des changements sans précédent. À l'avenir, les défis et occasions dans ce secteur seront modelés par :



**L'influence croissante
de l'agrotechnologie**



**L'évolution des
préférences des
consommateurs**



**Le remaniement en
profondeur de
l'agriculture animale**

Agrotechnologie

L'association de l'agriculture et de la technologie **est en passe de changer la façon dont la nourriture est produite, fabriquée et commercialisée**. Le système alimentaire canadien sera façonné par des innovations technologiques, comme le modèle de **food-as-software** (où la nourriture devient un concept moléculaire conçu comme un programme informatique), l'analyse de données, le génie génétique, le recours à des microorganismes dans la production alimentaire, une automatisation accrue et la démocratisation de la robotique ainsi que les cultures hydroponique et aquaponique.

Évolution des préférences des consommateurs

Évoluant en phase avec la demande, l'agro-industrie sera redessinée dans les années à venir par les principales préférences de consommation qui se dégageront : augmentation de la demande d'aliments d'origine végétale, priorité à la nourriture issue de la production locale et sensibilisation accrue à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques à l'échelle mondiale.

L'évolution des attentes et des demandes des consommateurs continuera de stimuler l'innovation au sein de l'industrie alimentaire et de favoriser sa fragmentation. Bien que la COVID-19 ait accéléré l'avènement du commerce électronique dans le secteur de l'alimentation au détail, il faudra constamment se renouveler pour ce qui touche les commandes passées au moyen d'applications, de la livraison par drone et de l'offre de solutions différentes.

Remaniement en profondeur de l'agriculture animale

L'élevage de bétail sera soumis à d'importantes perturbations dans les prochaines années. La réduction de la superficie disponible, les innovations en matière de viande in vitro, l'intensification des pressions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale et la surveillance de plus en plus étroite des pratiques utilisées dans l'agriculture animale sont autant de facteurs qui pousseront le secteur à se réinventer pour faire place à la culture d'aliments de substitution aux produits d'origine animale.

Principaux contacts :

- > Joel B. Jones
jjones@blg.com
- > Rocco D'Angelo
rdangelo@blg.com
- > Steve Suarez
ssuarez@blg.com
- > Amélie T. Gouin
agouin@blg.com
- > Douglas Copland
dcopland@blg.com

Domaines connexes :

- > Agro-industrie
- > Technologies

Vaccins : questions clés au Canada

De nouveaux enjeux se dessinent au Canada à l'aube de la campagne de vaccination contre la COVID-19, depuis les répercussions potentielles sur les relations internationales jusqu'aux directives de distribution propres à chaque province. Les questions suivantes susciteront fort probablement un grand intérêt à l'avenir :



La distribution des vaccins



Les incidences pour les milieux de travail



Les répercussions sur les écoles

Distribution des vaccins

Vacciner tout le Canada contre la COVID-19 ne sera pas une mince affaire. Des protocoles stricts de stockage et de transport à grande échelle seront nécessaires, certains types de vaccins devant par exemple être maintenus à des températures bien inférieures au point de congélation. Les défis entourant la livraison des doses, combinés à la nécessité d'en administrer deux à chaque personne à au moins deux semaines d'intervalle, mettront les infrastructures de distribution du pays à rude épreuve.

Cette campagne sera certes encadrée par les gouvernements fédéral et provinciaux, mais elle mettra évidemment à contribution le réseau hospitalier, de même que des distributeurs hautement qualifiés du secteur privé. Les rouages devant encore être huilés pour assurer l'acheminement prioritaire du vaccin à ceux qui en ont le plus besoin, nous surveillons étroitement la situation afin de conseiller nos clients en matière de planification et de gestion des risques.

En raison des exigences vaccinales rigoureuses et du désir pressant de revenir à une vie normale, nous entrevoyons une effervescence certaine dans le domaine du droit du travail et de l'emploi, dans les milieux d'enseignement et le secteur des assurances, en plus d'une multiplication des litiges.

Incidences pour les milieux de travail

Les questions relatives aux milieux de travail sont au cœur des préoccupations depuis le début de la pandémie. Si certaines entreprises se sont presque entièrement tournées vers le télétravail, d'autres doivent composer avec les enjeux en matière de santé et de sécurité liés à la présence d'employés dans leurs locaux. Nous prévoyons que ces questions resteront à l'ordre du jour et que d'autres émergeront une fois le vaccin distribué à grande échelle. Il faudra notamment déterminer quels travailleurs pourront le recevoir en premier (le Comité consultatif national de l'immunisation a d'ailleurs donné des orientations préliminaires sur les principales populations à immuniser en priorité), établir dans quelle mesure un employeur pourra obliger, surveiller et gérer la vaccination de ses employés, et voir quels protocoles de retour au travail seront mis en place par les divers secteurs.

Répercussions sur les écoles

La sécurité dans les écoles est un autre enjeu majeur soulevé par la pandémie. Une fois le vaccin offert à tous, la principale question consistera à savoir s'il sera ajouté à la liste des vaccins obligatoires pour les enfants d'âge scolaire (sans oublier les politiques d'exemption connexes qui s'imposent). Les écoles devront par ailleurs s'assurer que leurs processus seront justes et équitables, étant donné que tous n'auront pas nécessairement accès rapidement au vaccin.

Principaux contacts :

- > Ewa Krajewska
ekrajewska@blg.com
- > Maddie Axelrod
maxelrod@blg.com
- > Daniel J. Michaluk
dmichaluk@blg.com
- > James Fu
jfu@blg.com
- > André Royer
aroyer@blg.com

Domaines connexes :

- > Droit du travail et de l'emploi
- > Soins de santé et sciences de la vie
- > Éducation



Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

© 2021 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. BD10008-01-21